

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## PAPG : le point sur la réhabilitation des universités et grandes écoles

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

LE Programme d'actions prioritaires du gouvernement (PAPG) suit son cours normal. En atteste la réunion présidée par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, vendredi dernier à son cabinet. Réunion à laquelle ont pris part le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et du Transfert des technologies, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, sa collègue des Investissements, des Partenariats publics privés, chargé de l'Amélioration de l'environnement des affaires, Carmen Ndaot, le ministre des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat, Léon Armel Bounda Balonzi, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Sosthène Ossoungou Ndirangoye.

Objectif: s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des universités et grandes écoles. Un dossier d'une importance capitale au regard du déficit infrastucturel enregistré sur le territoire national. Aussi, importe-t-il d'avoir une lecture clairvoyante pour la réussite des actions à entreprendre. Une vision



Les membres du gouvernement planchant sur la réhabilitation des universités et grandes écoles.

partagée par Jean de Dieu Moukagni Iwangou. "Nous devons avancer par petites touches devant l'immensité de l'ouvrage. Nous avons reçu des nouvelles orientations pour accélérer le processus, pourvu que l'année académique universitaire puisse être engagée sous de bons auspices", déclare-t-il. Un pragmatisme partagé par son collègue en charge des Infrastructures, Léon

Armel Bounda Balonzi. "En matière de construction des équipements collectifs, le ministère en charge des Infrastructures est le maître d'ouvrage de l'État. Nous accompagnons le ministère de l'Enseignement supérieur dans l'exécution des marchés passés avec les entreprises, de sorte que les travaux soient réalisés dans les règles de l'art". Lancés, six mois auparavant, lesdits travaux enregistrent un ralentissement. C'est donc pour relancer la machine que Julien Nkoghe Bekale a devisé avec ses collaborateurs vendredi dernier. Cette rencontre a donc permis de faire ce qu'il est convenu d'appeler un "bilan d'étape".

Un dossier d'une importance capitale au regard du déficit infrastucturel enregistré sur le territoire national.

## RPM : tour d'horizon de l'actualité nationale

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

QUE retenir du dernier Conseil exécutif du Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), tenu jeudi dernier sous la présidence du leader de cette formation politique de l'opposition, Alexandre Barro Chambrier ?

Pour le porte-parole du RPM, Alain-Michel Mombo, il s'est agi de procéder essentiellement à un large échange de vues sur l'actualité nationale. En revenant notamment sur la récente déclaration du président du groupe parlementaire du Parti démocratique gabonais (PDG) à l'Assemblée nationale. "Un événement inédit dans les annales politiques de notre pays. Car, les députés du PDG expriment publiquement leur opposition à toute velléité de changement de Premier ministre dont le choix relève pourtant de la compétence exclusive du président de la République", a dénoncé Alain-Michel Mombo.

De même, le Conseil exécutif du RPM a exprimé sa "préoccupation face à la nouvelle dégradation de la situation des droits de l'Homme dans notre pays". Non sans avoir déploré "la résurgence du phénomène de coupures d'eau dans de nombreux quartiers de Libreville et à l'intérieur du pays, alors que le gouvernement avait annoncé que la fourniture d'eau constituait une des priorités de son action à court et moyen termes".

Sur un tout autre plan, la mise sur pied de l'institut d'études et de formation politiques, censé former les militantes et militants du RPM, a été adoptée.



Le porte-parole du RPM, Alain-Michel Mombo.

## La Semaine

### D'autres interrogations

IL est indéniable que les réactions à la sortie du Groupe parlementaire du Parti démocratique gabonais (PDG) à l'Assemblée nationale ont dominé l'actualité politique, la semaine écoulée. En effet, la déclaration du député du 5e siège du département de l'Ogooué et des Lacs (Lambaréné), Martin Mabala, par ailleurs président dudit groupe, a suscité moult réactions. Cela en plus d'avoir enflammé les réseaux sociaux. Avant d'y revenir, soulignons également que d'autres évènements ont eu lieu au cours des sept derniers jours. Dans ce sens, on peut essentiellement citer l'ouverture de la session du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Les conseillers

membres examineront en effet le projet du nouveau Code du travail. Pour revenir à la sortie du Groupe parlementaire PDG à l'Assemblée nationale, on notera que celle-ci a été diversement appréciée. Pour rappel, Martin Mabala et les siens ont rendu public, il y a plus d'une semaine, un communiqué s'insurgeant contre un éventuel remaniement du gouvernement. Certains ont condamné cette initiative, y voyant une violation du principe de la séparation des pouvoirs pourtant consacré par la Constitution. Ces derniers allant jusqu'à soupçonner une sorte de chantage vis-à-vis du chef de l'Etat, seule autorité

compétente pour nommer et révoquer le Premier ministre. Cette thèse est défendue par la "3e Voie", le Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM), le Bloc démocratique populaire (BDP), etc. Pour d'autres, il n'y a rien d'anormal qu'un groupe parlementaire, de surcroît du parti majoritaire, exprime son soutien à un Premier ministre du même bord que lui. C'est la position que semble adopter le secrétariat exécutif du PDG. Lequel a toutefois fait montre de subtilité pour rappeler à ses députés leur devoir de respect de la Constitution, et le fait que révoquer le Premier ministre est de la compétence du seul président de la République.

En dernière analyse, l'initiative du Groupe PDG à l'Assemblée nationale est aussi de nature à inspirer les interrogations suivantes : que feraient Martin Mabala et ses collègues si le chef de l'Etat décidait de changer de gouvernement ? Doit-on considérer leur sortie comme un avertissement à l'Exécutif, annonçant le refus de voter la motion de confiance au profit d'un éventuel nouveau Premier ministre ? Dans tous les cas, certains l'ont compris ainsi. A tort ou à raison.

ONDOUBA'NTSIBAH